

## → Edito



**Pascal Denis**, Président du Collectif, entouré de **Gérard Le Bihan**, Président du groupe des élus d'opposition au conseil municipal et **Jean-Philippe Chartier**, Secrétaire général du Collectif.

**Deux ans après sa création**, à partir du réseau constitué à l'occasion des municipales, le Collectif a décidé de procéder à sa mutation en prenant la forme associative. Le signe de notre détermination et de notre inscription durable dans le paysage politique st michellois ! Nous l'avons montré, nous ne nous résignons pas à la main mise sur notre Ville par l'UMP, à la remise en cause des services publics locaux, pire encore, à l'engourdissement dans lequel elle se trouve désormais plongée par l'incapacité du Maire et de son équipe à apporter les réponses sociales, éducatives et de solidarité, attendues de la population. Nous serons présents aux prochains rendez-vous pour présenter une alternative à gauche à la gestion actuelle, alternative qui sera construite collectivement. D'ici là, nous restons présents sur la ville et disponibles pour chacun d'entre vous.

**Petite enfance** : le plan Morano pour assouplir les conditions d'accueil des jeunes enfants en structures d'accueil collectif, comme chez les assistantes maternelles, qui se traduit schématiquement par une baisse de la qualité de service, un moindre encadrement des enfants et une remise en question des normes de sécurité, a mobilisé la profession comme jamais nous ne l'avons vu ! Rendons ici hommage aux professionnelles qui, sur St Michel, se sont fortement mobilisées pour promouvoir le seul intérêt de nos jeunes enfants et résister à cette réforme libérale dans la droite ligne de la dérèglementation ambiante !

**Crise européenne** : on nous avait bien dit que la crise économique et sociale qui frappe durement nos amis grecs était circonscrite. Les annonces récentes de pays européens comme la Grande Bretagne, l'Espagne ou encore le Portugal qui entrent en récession, de mesures graves d'austérité, augurent mal de la situation en France qui va, elle aussi, se dégrader. De quoi donner à nos dirigeants les motifs à un nouveau tour de vis dont notre Maire devra s'inspirer prochainement, et au plus tard dans la préparation du budget 2011, lui qui dit qu'il 'faut faire avec'... Nous continuerons d'exiger de la municipalité le maintien – et quand il le faut le renforcement - de l'ensemble des mesures communales qui participent à dresser avec le Conseil général et le Conseil régional un bouclier social face à la crise, là où le gouvernement ne sait brandir qu'un bouclier fiscal !

## → Points de rencontre au Bois des Roches...

L'équipe du Collectif et ses élus vous proposent de les retrouver lors du prochain point de rencontre, **samedi 5 juin, à partir de 10h, devant le centre commercial Grand Bois.**

## → Caisse des écoles : on ne criait pas au loup !

Ainsi que le soulignait la pétition que nous avons initiée l'an dernier, la Caisse des Ecoles ressemble désormais aujourd'hui davantage à une coquille vide qu'à une instance de débats et d'échanges d'idées.

Faute d'une promotion efficace et d'un réel contenu, les adhésions sont en baisse, l'assemblée générale n'a réuni que peu de participants, d'autant que les invitations ne sont pas toujours parvenues à leurs destinataires...

Force est de constater que la ville de Saint-Michel ne dispose plus de ce lieu de rencontre entre les élus, les parents, les enseignants, qui a pu, en son temps, être le lieu d'échanges et de débats souvent fructueux.

La Caisse des écoles de Saint-Michel sur Orge est aujourd'hui revenue à ses missions de 1890, dans la stricte application de son texte fondateur, soit des missions de bienfaisance.

Faut-il souligner ici que les choses ont quelque peu changé depuis cette date ? Notre Municipalité n'est pas immobile, elle est régressive et passéiste. Pour qui ne distingue pas sa **gauche** de sa **droite**, en voilà une nouvelle illustration concrète !

## → Carte scolaire : nos inquiétudes persistent...

« Conformément » à ses propos lors du Conseil municipal du 1er février 2010, le Maire a convoqué, le mardi 13 avril, une réunion d'information sur la carte scolaire et ses transformations. Cette réunion n'était pas ouverte au public, mais à un représentant parent par école et aux directrices et directeurs des écoles communales.

En l'absence du maire, sa Première adjointe a présenté la Carte scolaire modifiée, précisant bien que le travail effectué était pertinent et ne serait pas remis en cause, ni dans sa géographie ni dans son calendrier. Le vote du Conseil municipal en fait un document « définitif ».

Elle souligne toutefois que cette nouvelle carte scolaire sera pondérée par des accords de dérogations très souples, ce qui démontre par l'absurde, l'inadaptation de

ce nouveau dispositif qui, loin d'éclaircir la situation, l'opacifie encore davantage.

Il est donc difficile pour les parents d'élèves d'âge primaire concernés par cette mesure de s'y retrouver et d'avoir des certitudes, certaines informations étant sujettes à vagues hésitations par les services.

Une décision précipitée, un manque flagrant de concertation avec les Saint-Michellois(es) et voilà les parents placés face à des situations dans lesquelles la décision discrétionnaire du maire fera force de règle.

Une carte scolaire pondérée massivement par des dérogations n'est pas une carte scolaire équitable et efficace. Le **Collectif Gauche Unie et Solidaire** persiste à demander un réexamen des modalités et du calendrier retenu.

## → Association de prévention de l'échec scolaire (APES) : reprise du service !

Suite à la décision municipale de maintenir les études dans les écoles en introduisant le principe équitable du quotient familial, **l'accompagnement scolaire municipal, en clair le soutien et l'aide aux devoirs individuels, a été en contrepartie, abandonné par la Municipalité.**

L'association pour la prévention de l'échec scolaire (APES), mise en sommeil, a donc décidé de reprendre en charge ce domaine, dans lequel Saint-Michel a toujours été précurseur.

Il ne s'agit pas d'une simple aide aux devoirs, mais d'une aide plus globale, incluant une vigilance et un accompagnement à la parentalité.

Aujourd'hui, notre Maire reconnaît la pertinence de l'intervention de l'APES et lui consacre une pleine page dans la revue municipale, signalant ses coordonnées, encourageant ainsi les familles saint-

michelloises à solliciter l'intervention des accompagnateurs de l'association.

Comme dans tout dispositif employant des intervenants salariés, le nerf de la guerre est l'argent : les familles soutenues ont des revenus modestes, il est impossible de leur faire porter la globalité de l'effort.

Or, dans le même temps, l'APES n'est plus en mesure de présenter un budget équilibré puisque sa subvention principale, accordée par la Ville, est passée de 32 000 € à 5 000€, soit une division par 6.

Dans l'état actuel des choses, l'association peut fonctionner jusqu'en décembre 2010, en raclant tous ses fonds de roulement, et mettra ensuite la clé sous la porte.

**Il est plus qu'urgent que Monsieur le Maire clarifie sa position et exprime clairement s'il souhaite ou non voir perdurer l'action de l'APES.**

## → Conseil municipal du 12 avril 2010

Après les informations et les décisions prises par le maire, première délibération importante :

### - **Vote des taux d'imposition :**

Présentés comme inchangés par rapport à 2009 « malgré une baisse de la recette prévue ».

Ce soi-disant maintien est une tromperie. En fait ce qui est maintenu c'est bel et bien l'augmentation de 10% décidée l'an dernier. Augmentation dont nous verrons dans le compte administratif à quoi elle aura véritablement servi. Dans ces conditions notre groupe a voté **contre** ces taux qui pénalisent durement les familles saint-michelloises.

Autres délibérations :

- **Attribution de l'indemnité de gestion et conseil du receveur municipal :** vote **pour** de notre groupe.

### - **Décision modificative :**

En rapport avec la baisse de recette des impôts : **Abstention** de notre groupe.

**Paiement par carte bancaire à distance par l'intermédiaire d'Internet et acceptation des impayés :** cette mise en place d'un « portail familles » permettra aux St- Michellois(es) de procéder à des pré-inscriptions scolaires ou activités, paiement de prestations etc. A cette occasion, notre groupe a demandé que les différents projets mis en place au sein du personnel soient présentés au conseil quand ils seront suffisamment avancés. Vote **pour** de notre groupe.

**Modification du règlement intérieur du conseil municipal :** « *Modification à la marge, juste quelques précisions apportées (pensez donc on est passé de 10 pages à 37 !), excellent travail de M. Delfosse* », voilà la présentation que nous en faite le maire.

En fait, c'est une tentative minable de bâillonner l'opposition, complètement anti-démocratique avec menaces de censure à la fois au conseil municipal, puisque les questions « orales » devront être posées par écrit 2 jours au moins avant le conseil municipal, et dans les écrits de la tribune du journal SMMV : un sujet qui ne traiterai pas d'affaires locales peut être l'objet d'une demande de modification par le maire, en cas de refus, cet article peut être refusé à la parution....

Ce règlement intérieur est le résultat de recherches très approfondies de toutes les jurisprudences existantes, de tout ce qui dans le code des collectivités territoriales peut restreindre l'expression de l'opposition.

Bien entendu notre groupe **vote contre**.

#### **Des délibérations ayant trait :**

- à une subvention « sport excellence » section handball
- à une demande de subvention du centre N. Mandela pour repas de quartier et projet « jardins partagés » [Eliane Clément est intervenu pour savoir où et quand aurait lieu le repas. Réponse : le 29 mai au centre social, mais peut-être aussi ailleurs. Alain Laforêt a demandé des précisions sur le lieu et la forme des jardins partagés. Réponse : ce sera un lieu utilisé en commun mais qui n'est pas encore déterminé]
- à une convention ville-bailleurs pour le projet « vacances ailleurs »
- à une convention d'objectifs CAF-ville pour l'animation collective famille.

n'ont fait l'objet d'aucune remarque de notre part et **nous avons voté pour**.

#### **- Centre social N. Mandela : projet vacances juniors**

Il s'agit d'un projet proposé par le centre social pour permettre à des enfants de 6 à 13 ans, issus de familles modestes suivies par un partenaire social de pouvoir partir en centres de vacances.

Ces familles sont signalées par les différents partenaires sociaux et orientées vers le référent famille du centre social. Le dispositif concernera environ 40 enfants.

Nous nous prononçons en faveur de ce dispositif nouveau mais qui réduit à néant le dispositif qui existait jusqu'à présent et qui était ouvert à tous les jeunes à savoir : une sélection de centres de vacances proposée à toutes les familles saint-michelloises, avec des aides attribuées sur le calcul du quotient familial.

Ainsi les années précédentes un bien plus grand nombre de jeunes ont pu bénéficier de cette aide et partir, contre seulement 40 places offertes cette année.

Les familles modestes, mais qui ne sont pas suivies par un partenaire social au plan local (dit autrement qui ne pose de problème à personne), sont donc aussi exclues du dispositif. « *Oui ou non les séjours ouverts à tous les jeunes sont-ils supprimés ?* » Il a fallu qu'Alain Laforêt pose quatre fois la question pour que cela soit confirmé par la responsable du service. Bien sûr, nous a-t-on dit, les séjours proposés par le service Jeunesse existent toujours mais ils concernent si peu de monde que c'est loin de compenser cet abandon inacceptable.

Intervention de **Gérard Le Bihan** au nom du **groupe « Gauche solidaire St Michel »**, à propos de la modification du règlement intérieur :

« Monsieur le Maire,

Les modifications que vous avez décidé d'apporter au règlement intérieur de notre conseil sont bien dans l'air du temps que la droite UMP nous fait respirer depuis qu'elle est au pouvoir. Une atmosphère de répression, faite de remises en cause des droits et libertés syndicales et associatives, des institutions démocratiques, pour faire bref, de tentatives de museler tout ce qui entrave la liberté d'exploiter et de faire des profits. Le dernier exemple en date est, dans ce haut lieu de la culture, de la formation et de la pensée qu'est la Sorbonne, la tenue d'Etats généraux de la sécurité à l'école accouchant uniquement d'une nouvelle batterie de mesures sécuritaires, à l'opposé des attentes de toutes les associations et syndicats du monde enseignant, lycéen et étudiant.

Nous voilà donc en présence d'un volumineux document qui pourrait être la copie rendue par un étudiant en droit administratif à qui aurait donné comme devoir de rassembler tout ce qui, dans le Code des collectivités territoriales, les réponses ministérielles et autres jurisprudences du tribunal administratif, peut être de nature à restreindre le plus possible les droits d'intervention et d'expression de l'opposition dans un conseil municipal et dans la vie locale. Comme si celle-ci n'était pas un plus pour la démocratie mais un danger !

De ce point de vue, saluons le résultat de toutes ces heures passées à compiler laborieusement et méticuleusement tout ce qui existe ou presque sur le sujet, c'est un modèle à conserver pour examen ou concours de la Fonction territoriale.

Vous voilà, Monsieur le maire, ainsi équipé et paré pour enfin faire régner l'ordre et la discipline autant que faire ce peut. Certes, vous ne disposez pas de ce merveilleux article 49.3 ou de ces ordonnances qui vous permettraient de faire taire l'opposition comme le gouvernement peut le faire en réduisant la représentation nationale à une simple chambre d'enregistrement. Mais vous allez pouvoir recourir à la censure, faire la police, évidemment vous n'aurez pas de sifflet ni de bâton, mais vous pouvez peut être vous faire assister par nos deux

ASVP afin de faire respecter l'ordre public au sein de cette salle dont nous n'avions pas perçu jusqu'à présent qu'il ne l'était pas.

J'ai eu l'occasion de vous le dire en commission, trop de règles tue la règle et entraîne fatalement des effets pervers. Tout cela n'est pas signe de force et laisse surtout peu d'envie et de possibilité aux élus que nous sommes, de continuer à travailler dans une opposition constructive et résolue comme nous souhaitons l'être durant ce mandat. »

**Gérard Le Bihan**, *Eliane Clément, Christine Desmond  
Fatima Khobeizi, Alain Laforêt, Josette Langlois*

**Contact : 06.32.51.57.98**

[collectif.gauche.unie.solidaire@gmail.com](mailto:collectif.gauche.unie.solidaire@gmail.com)

## → Nouvelle rubrique : petites annonces...

### JEUNES : VACANCES D'ÉTÉ 2010

Après avoir invité des maires sur son bateau pour cet été, le maire de St Michel sur Orge élargit son offre en direction des jeunes de St Michel désireux de découvrir les durs métiers de skipper, marin, mousse, pour « construire avec eux de belles choses, se battre ensemble contre les éléments et avoir confiance les uns et les autres pour naviguer ».

Inscriptions : prendre contact à la permanence du Maire.



Le maire de Saint-Michel-sur-Orge invite cinq maires de tout bord politique à passer avec lui des vacances en Méditerranée à bord de ce voilier.

(DR.)